

2018-0837
2018-03-06

Cobra Wrap BD®

COMMERCIAL
ENVELOPPE DE PRÉSERVATION DU BOIS

À employer SEULEMENT comme traitement curatif extérieur, au niveau du sol, des produit
industriels du bois.

Pour usage industriel extérieur seulement. Ne pas utiliser à l'intérieur des habitations.
Dangereux ou fatal si avalé.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

DANGER



POISON

**CORROSIF
CORROSIF POUR LA PEAU ET LES YEUX**

**DES BRÛLURES CHIMIQUES ET LA CÉCITÉ POURRONT RÉSULTER DU CONTACT
AVEC LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

GARANTIE :

Cuivre présent SOUS FORME DE MÉLANGE DE COMPLEXES D'ETHANOLAMINES DE CUIVRE..... 1.60%
Tétraborate de sodium décahydrate..... 38.98%

N° D'ENREGISTREMENT 31807 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES\

CONTENU NET:

Bandages:

_ 2,88 kg (53 x 69cm) _____ 4,38 kg (53 x 104 cm)
__ 3,63 kg (53 x 86 cm) __ 5,12 kg (53 x 122 cm)

Genics Inc.
27717 Acheson Road
Acheson, AB
T7X 6B1
780-962-1000

ENTREPOSAGE :

Conserver à l'écart des produits alimentaires destinés aux humains ou aux animaux, dans un emplacement sûr, bien ventilé et à l'abri des variations extrêmes de température. Conserver à l'abri du gel. Ne pas transférer dans des contenants non identifiés. Maintenir le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION :

1. Éliminer le carton extérieur conformément aux exigences provinciales.
2. Suivre les instructions provinciales concernant tout nettoyage supplémentaire requis du contenant avant son élimination.
3. S'assurer que le contenant vide ne puisse pas être réutilisé.
4. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'URGENCE : CHEMTREC - 800/424-9300

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RESTRICTIONS RELATIVES AU PRODUIT: Utiliser SEULEMENT pour le traitement curatif extérieur au niveau du sol des :

1. poteaux de ligne de transmission et pieux terrestres (les propriétaires des poteaux doivent être consultés avant de commencer le traitement) et
2. structures extérieures en bois.

RESTRICTIONS CONCERNANT LE BOIS TRAITÉ :

Cobra Wrap BD ne doit être utilisé que pour le traitement du bois NE POUVANT EN AUCUN CAS :

1. entrer en contact direct avec ou devenir un composant délétère de l'eau potable,
2. être utilisé pour
 - a) la construction résidentielle,
 - b) la production ou l'entreposage de produits alimentaires ou les bâtiments d'élevage ou
 - c) le matériel de terrains de jeux ou
3. entrer en contact prolongé avec la peau.

MODE D'EMPLOI :

Afficher une copie de cette étiquette sur le site du traitement ou sur le véhicule de traitement mobile.

NE PAS appliquer ce produit sur le bois destiné à une utilisation sous l'eau.

NE PAS jeter les effluents contenant ce produit ou le biocide produit dans les égouts, les lacs, les cours

d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, sauf s'ils ont été détoxifiés par des moyens appropriés.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, zones humides, etc.) ni dans les habitats estuariens ou marins.

Appliquer ou utiliser seulement dans les zones inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.

Ne pas appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé.

PRÉPARATION : nettoyer et inspecter le bois avant le traitement. Ce produit est un bandage préfabriqué et est destiné au traitement curatif des poteaux de ligne de transmission, des poteaux électriques et pour le traitement curatif des structures en bois susceptibles d'être endommagées progressivement par les champignons causant la pourriture et la pourriture molle, les fourmis charpentières ou les insectes foreurs du bois. Ce produit aide à contrôler les infestations de termites.

Pour les poteaux de ligne de transmission, pieux et autres structures en bois sises dans le sol, creuser le sol pour dégager la structure sur une profondeur d'environ 42 centimètres. Brosser la surface avec une brosse métallique pour enlever tout résidu de terre ainsi que le bois endommagé. La structure doit être inspectée à la recherche de pourriture et de dégâts causés par les insectes par la prise de carottes de sondage. Il est recommandé de traiter des zones-échantillons avant le colmatage. Il est essentiel de prendre des mesures pour assurer qu'aucune inoculation et propagation des organismes vecteurs de pourriture ne se fasse des instruments au poteau ou du sol au poteau pendant la procédure d'inspection.

Les bandages peuvent être appliqués pour recouvrir les zones des structures au niveau du sol, en bandes de 45 à 58 centimètres de haut. Ce produit doit être appliqué pour recouvrir la surface du bois jusqu'à au moins 10 centimètres en dessous de la dernière trace de pourriture et 8 centimètres au-dessus du niveau du sol. Plus d'un bandage peuvent être utilisés dans les cas particuliers où la structure s'étend sur une hauteur de plus de 56 centimètres, comme à flanc de colline. Après l'application, envelopper la partie supérieure du bandage avec un ruban renforcé de 7,7 cm, en permettant aux extrémités de ruban de se chevaucher, puis agraffer ou clouer en place.

Remblayer et tasser fermement la terre, en amassant un monticule allant jusqu'à 2,6 cm de la partie supérieure du bandage. Ne pas remblayer plus haut que la partie supérieure de l'emballage.

La portion supérieure de la zone traitée doit être protégée par des moyens mécaniques convenables afin d'éviter que le bandage soit endommagé et/ou que les animaux domestiques, animaux de ferme et personnes aient accès au produit de protection.

EFFICACITÉ : L'efficacité du traitement curatif obtenu avec ce produit dépendra de plusieurs paramètres, parmi lesquels l'état de conservation du bois lors du traitement, l'essence du bois, le type de risque de pourriture, la qualité du travail effectué et les traitements précédents ou ultérieurs.

En supposant que les poteaux, pieux terrestres ou autres structures en bois sont laissés intacts, une nouvelle application ne sera nécessaire qu'à tous les 10 à 15 ans, en fonction du sol et des

conditions climatiques.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Provoque des blessures irréversibles aux yeux et des brûlures de la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Peut être dangereux ou même mortel en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Ne pas en respirer la vapeur. Éviter un contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement et de l'application de produits contenant du bore. Bien se laver avec de l'eau et du savon après un contact avec la peau et avant de manger, boire, utiliser du tabac ou aller aux toilettes. Ne pas transporter, entreposer ni consommer de nourriture ou de boisson dans les zones où ce produit est entreposé ou utilisé, ni dans les endroits où se trouve le bois récemment traité. Ne pas transporter ni fumer de cigarettes dans les zones de travail. Ne pas exposer de coupures ni d'éraflures à ce produit. Obtenir immédiatement des soins en cas de contact de ce produit avec les yeux. Tenir la zone de travail bien ventilée. Tenir à l'écart des flammes nues. Un dispositif portable et des installations de rinçage des yeux doivent se trouver sur le site.

MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

FONCTION D'OPÉRATEUR	MESURES DE PROTECTION
I Les utilisations qui permettent un contact direct avec ce produit, c'est-à-dire a. L'application du produit b. Les activités de nettoyage et d'entretien c. Le transfert du produit au matériel d'application	Une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des lunettes de protection (écran facial ou lunettes de protection contre les produits chimiques), des gants à manchettes résistant aux produits chimiques (gants à longues manches), un tablier résistant aux produits chimiques, un casque et des bottes résistant aux produits chimiques. En outre, un respirateur est requis pour les travailleurs qui appliquent des produits contenant du cuivre au pinceau.
II Utilisations d'entreposage et manipulation du produit fermé.	Salopettes, gants et bottes de protection résistants aux produits chimiques.

UTILISER DES VÊTEMENTS PROTECTEURS FAITS DANS LES MATÉRIAUX SUIVANTS

Viton, Néoprène, PVC. Lessiver les vêtements de travail séparément des autres vêtements du ménage. Remplacer immédiatement le matériel de protection qui serait défectueux, usé ou contaminé.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Un contact avec les yeux peut causer des brûlures chimiques et la cécité. Un contact prolongé avec la peau peut causer des brûlures chimiques. **Contient du monoéthanolamine.**

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.